

Les Échos de la Belle

Juin 2026 - Numéro 10



p.6/Médiathèque

Programme des animations

p.8-9/Associations

Randonneurs cellois - EMPM
Classic Moto Cellois - L'Octopus Cellois
L'Outil en Main - Atelier de reliure d'art

p.10/Mellois en Poitou

Memento tri - Carte d'accès au centre
de valorisation de Celles-sur-Belle



Sommaire

Photo première de couverture : la Belle coulant paisiblement dans les jardins de l'Abbaye Royale



03 / Édito
du maire

04 / Arrivées-départs
Petite enfance

05 / Anniversaire du lycée
Desfontaines de Melle

07 / Point de lecture
Saint-Médard

08 / Associations

09 / Agenda animations
Les dates à retenir



LES ÉCHOS DE LA BELLE, MAGAZINE MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE CELLES-SUR-BELLE

1 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle | accueil@vilcellessurbelle.fr | 05 49 79 80 17

Responsable du comité de rédaction : commission « communication » de la mairie de Celles-sur-Belle

Conception graphique : www.christophe-simon.com

ISSN 2741-020X | Dépôt légal : à parution - Impression : imprimerie Prouteau - Bressuire, Tirage : 2 200 exemplaires

Distribution : Françoise Proust 06 70 37 76 92

Crédit photos : ©Mairie de Celles-sur-Belle,

Ce magazine est disponible à l'accueil de la mairie de Celles-sur-Belle et sur le site internet (www.ville-celles-sur-belle.com)

Édito du maire



Chères Celloises, chers Cellois,

Je tiens, avant tout, à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales. Ce soutien nous touche profondément et nous engage à agir chaque jour avec sérieux et dévouement, dans l'intérêt de toutes et tous.

Durant ce mandat, nous souhaitons faire vivre, à vos côtés, des valeurs essentielles : la proximité, l'écoute, la transparence et la disponibilité. Au-delà des mots, ces engagements prennent déjà forme concrètement, notamment à travers le déploiement de la démocratie participative, au cœur de notre projet.

Ainsi, des **comités consultatifs** ouverts à toutes et tous ont été mis en place pour construire ensemble les décisions qui nous concernent. Vous êtes invités à y prendre part et à vous engager à nos côtés.

Nous mettrons également en place un **Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants**, afin de donner la parole aux plus jeunes, éveiller leur esprit citoyen et nourrir l'avenir de notre commune de leurs idées.

Afin de favoriser des échanges directs et réguliers, des **permanences d'élus** sont organisées dans les communes déléguées. Vous y serez toujours les bienvenus !

Ensemble, avec enthousiasme et esprit collectif, continuons à faire vivre une commune dynamique, solidaire et tournée vers demain.

Je vous souhaite un très bel été, riche en moments de partage et de découvertes.

Avec toute ma considération,
Sylvie Cousin
Maire de Celles-sur-Belle

Dates des prochaines permanences des élus dans les mairies de la commune :
le 6 juin à Montigné, le 4 juillet à Verrines, le 11 juillet à Celles et le 8 août à Celles

ARRIVÉES

Daniel THEBAULT

02.01.2025 (CDD espaces verts)

Frédéric RIVAULT

18.01.2025 (Responsable des services techniques)

Philippe PROUST

26.06.2025 (CDD agent d'entretien)

Christophe CHAUVET

24.11.2025 (CDD en remplacement)

Julien BRANGER

01.02.2026 (agent service bâtiment)

François DUMAINE

02.03.2026 (CDD en remplacement)



Daniel THEBAULT



Frédéric RIVAULT



Philippe PROUST

DÉPARTS

Martine GUERIN

01.04.2025 (Retraite)

Andy BOCQUET

01.01.2026 (agent de voirie)

Christophe CHAUVET

10.04.2026 (CDD en remplacement)



Martine GUERIN

La MAM "Les P'tits Pas Cellois"

UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) est un mode d'accueil situé entre la garde à domicile et la crèche. C'est un lieu spécialement aménagé pour accueillir les enfants **de 0 à 3 ans** dans un environnement chaleureux, sécurisé et adapté.

À la MAM "Les P'tits Pas Cellois", trois assistantes maternelles agréées travaillent ensemble pour offrir un **accueil personnalisé**, respectueux du rythme de chaque enfant, tout en proposant des temps de vie en groupe favorisant la socialisation.

Chaque professionnelle peut accueillir jusqu'à **4 enfants**, soit **12 au total**, selon les places disponibles et les plannings en cours.

Contrairement à une crèche, la MAM est gérée directement par les assistantes maternelles, permettant un **repère stable** pour l'enfant, accompagné toute la journée par la même professionnelle. Le petit nombre d'enfants garantit un suivi individualisé.

La MAM est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h00.

Adresse : 3 rue du Treuil, 79370 Celles-sur-Belle

Téléphone : 09 75 98 75 59

E-mail : lesptitspascellois@gmail.com



LES RELAIS PETITE ENFANCE

Les Relais petite enfance (Rpe) sont des lieux de proximité, d'information, de rencontre et d'échanges, qui s'adressent à la fois aux parents en recherche d'un mode d'accueil et aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels agréés et garde à domicile).

29 Relais petite enfance en Deux-Sèvres

Relais Petite Enfance

« Le manège enchanté »

17, rue de la voie basse

79370 CELLES-SUR-BELLE

corinne.patarin@melloisenpoitou.fr

05.49.33.52.99 / 06.28.59.54.90



Le Lycée Desfontaines de Melle a 400 ans !

LE LYCÉE DESFONTAINES, INITIALEMENT APPELÉ COLLÈGE DE MELLE, A OUVERT EN 1627. Son fondateur Joseph Desfontaines, avocat au parlement de Paris, très attaché à la ville de Melle n'avait pas d'héritier. À sa mort en 1623, il a alors légué, par testament, tous ses biens aux habitants de Melle pour fonder un collège afin d'accueillir les jeunes gens catholiques et protestants, de toutes conditions sociales, les revenus de sa ferme servant à payer les études des plus pauvres.

Ouvert en 1627 sous le beffroi qui abritait la cloche du collège, le collège a connu bien des aléas avant de s'installer en 1845 dans une maison bourgeoise de la rue des Huileries, rachetée par la ville de Melle. En 1961, le lycée est construit puis agrandi dans les années 1990.

De septembre 2026 à septembre 2027, pour ses 400 ans, plusieurs événements sont organisés sous l'égide de l'Association Desfontaines, avec la collaboration de la ville de Melle, de la Communauté de communes, du Pays d'art et d'histoire, du Département, du lycée Desfontaines, du collège du Pinier, de nombreuses entreprises et institutions.

- > Exposition itinérante à la Médiathèque (septembre, octobre, novembre 2026), au Méliès (décembre 2026, janvier 2027), au Lycée Desfontaines (février, mars, juin 2027), au Collège du Pinier (avril, mai 2027).
- > Cours par l'Université populaire Sud-Deux-Sèvres en lien avec l'éducation (novembre 2026).
- > Conférence de M. Joël Monnet, professeur émérite à l'Université de Poitiers, sur « La vie de Joseph Desfontaines », fondateur de la première école (24 janvier 2027 au Metullum).
- > Films au Méliès en rapport avec l'enseignement ou l'éducation (janvier 2027)
- > Conférence de M. Dominique Brunet, secrétaire de la Société d'histoire de Melle, sur « L'évolution du collège/lycée Joseph Desfontaines » (20 mars 2027 au Metullum).
- > Installation de panneaux (type carte postale) dans Melle (avril 2027).
- > Balade guidée commentée des lieux d'éducation dans Melle (avril 2027).
- > Fête avec saynètes des lycéens de l'option Théâtre (mai 2027 au Metullum).
- > Fête au lycée Desfontaines, pose d'une plaque, visite, réception avec les officiels, pique-nique (26 juin 2027)
- > Balade décalée dans Melle par Nadine Perrigaud-Gallas (Médiathèque) et Michel Pineau (septembre 2027).
- > Dictée de certificat d'études avec récompenses (septembre 2027).

Le Lycée Desfontaines montre comment la volonté d'un bienfaiteur local a permis l'accès aux études pour tous, du collège classique d'autrefois au Lycée pluridisciplinaire d'aujourd'hui.

L'invitation est lancée !

Association Desfontaines | 2 rue Guillotière 79500 Melle
anciens.desfontaines@gmail.com





Médiathèque

de Celles-sur-Belle

Programme des animations médiathèque de mai à septembre 2026

Du 19 mai au 26 août

Sur les horaires d'ouverture de la médiathèque

**EXPOSITION INTERACTIVE
"LA COUR DES CONTES"**

familial (enfants à partir de 7 ans)

Une enquête policière dans l'univers du conte ! « Blanche neige a été tuée... » Le prince Philippe nous met au parfum illico.

Non seulement le drame est épouvantable, mais les personnages se retrouvent au chômage, faute de conte. Il faut trouver le coupable ! Ce sont les nains qui vont s'y coller. Les nains ? Des inspecteurs de petite taille, mais de grande sagacité : les enfants sont aux manettes !

Samedi 13 juin

10h - Médiathèque

ATELIER D'ÉCRITURE POÉTIQUE

ado-adulte

Un voyage entre intérieur et extérieur pour exprimer un regard, une parole, un geste, une sensibilité à travers le prisme poétique.

Mercredi 17 juin

15h - Médiathèque

HEURE DU CONTE

enfants à partir de 4 ans

Des histoires, des rires, des yeux qui brillent !

Samedi 27 juin

10h30 - Médiathèque

"MÉNOPAUSE, ON EN CAUSE ?"

Echange thématique
adulte

Echanges dans la bienveillance et en toute confidentialité. Avec l'intervention de Elodie Truteau, sexothérapeute.

Du 1^{er} septembre au 18 décembre

Sur les horaires d'ouverture de la médiathèque

**EXPOSITION DE MOSTI,
ILLUSTRATIONS JEUNESSE**

Exposition tout public

Exposition d'illustrations jeunesse

Samedi 5 septembre

10h30 Médiathèque

ATELIER CRÉATIF AVEC MOSTI

De 3 à 12 ans

Création d'un leporello sur le thème du jardin accompagné par Emilie Rault alias "Mosti", plasticienne, en cours d'exposition à la médiathèque.

Vendredi 18 septembre

17h30 - La Minute Blonde Celles-sur-Belle

CAFÉ-LECTURE

adulte

Venez découvrir et partager des coups de coeur romans, BD, mangas, films, musique dans une ambiance conviviale et décontractée.

Point lecture de Saint-Médard



Un service de bibliothèque à portée de main !

- ✓ 170 livres renouvelés régulièrement : adulte, jeunesse, romans, BD, documentaires, mangas...
- ✓ Demandez des références précises et nous essaierons de vous les fournir via les services de la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres.

Point-lecture de Saint-Médard

3 place du Platane, Sainte Rue, Saint-Médard
79370 Celles-sur-Belle

Horaires d'ouverture

Mercredi de 10h à 12h

Contact

05 16 18 79 29 / 06 70 53 25 57
mediatheque@vilcellessurbelle.fr



Le Point-lecture fonctionne grâce au bénévolat. Pour assurer son maintien, proposez votre aide.

Autre lieu de lecture sur la commune :
Médiathèque municipale de Celles-sur-Belle
12 avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
05 16 18 79 29
mediatheque@vilcellessurbelle.fr
mediatheque-cellessurbelle.fr

Le programme d'animations participatif de la médiathèque :

“ La médiathèque est à vous ! „

Proposez-nous un temps de rencontre ou de découverte autour d'un de vos domaines de compétence ou de connaissance, d'une de vos passions, d'une pratique artistique...

Des créneaux vous sont réservés à partir de septembre 2026 dans le programme d'animations de la médiathèque !

Si besoin, les bibliothécaires vous accompagneront dans la mise en place.

La vie de nos Associations

Randonneurs Cellois

L'HISTOIRE DES RANDONNEURS CELLOIS EST TRÈS ANCIENNE mais ils se sont réinventés et améliorés année après année.

Forts d'une centaine d'adhérents, ils se retrouvent une cinquantaine chaque jeudi après-midi dans des lieux différents pour pratiquer leur sport favori.

Que du bonheur, de la bonne humeur animent nos marches de 9 kms, 12 kms et une, plus douce, de 6 kms.

Si l'envie vous prenait, venez essayer une ou deux fois le meilleur accueil vous sera réservé !

Contact :

RANDONNEURS CELLOIS
Président : Gilbert GEMARD
0786513833
giljosgemard@orange.fr



Sources de l'Aume

École de Musique du Pays Mellois

L'EMPM INTERVIENT À CELLES-SUR-BELLE POUR DES COURS INDIVIDUELS DE PIANO ET DE SAXOPHONE, ainsi que pour des cours de formation musicale dans des locaux de la commune. Les cours sont accessibles à partir de 7 ans.

Du mardi 30 juin 2026 au jeudi 2 juillet 2026, à Melle, à partir de 17h30, auront lieu les portes ouvertes festives de l'École de Musique du Pays Mellois : "La Miousik Week, 3e édition" au 4 bis rue Jules Ferry 79500 MELLE

Au cours de ces trois jours, différents concerts seront proposés, réalisés par les élèves et les divers ensembles de l'école.

Cet événement sera l'occasion de découvrir les locaux de l'école de musique de Melle, ainsi que les instruments enseignés en cours individuels et les ensembles proposés en ateliers collectifs.

Une restauration sur place sera disponible, ainsi que du mobilier pour pique-niquer et partager un moment convivial, en famille ou entre amis.

Contact :

ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS MELLOIS
Éveil, pratique musicale, ateliers de pratique collective
Président : Hervé JUIN
4 bis rue Jules Ferry – 79500 MELLE
05 16 79 90 96 ou au 06 47 56 58 92
ecoledemusiquedupaysmellois@gmail.com
www.empm.org

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !   

L'association « Classic Moto Cellois » PRÉPARE LE 8ÈME TOUR POITOU CHARENTES DES MOTOS ANCIENNES 2026.

La manifestation aura lieu 10/11/12/13 septembre prochains.

L'association attend environ 85 participants venant de plusieurs régions de France et aussi de Belgique, d'Allemagne, des Pays Bas. Les engagés rouleront au guidon de motos datant d'avant 1965 sur un parcours touristique de 650 km pendant 4 jours.

Le départ aura lieu le jeudi 10 septembre à 9 heures à l'Abbaye Royale. La première soirée étape est programmée sur l'île d'Oléron, puis les participants se dirigeront vers le sud de la Charente Maritime, et enfin vers Confolens, pour arriver à Celles place des époux Laurant le dimanche 13 septembre à 12 heures.



Photo de l'arrivée d'étape à Meschers en septembre 2022.



groupe de joyeux plongeurs - Eric Murzeau



Gorgone rouge - Mickaël Caillon



Grand mérrou brun - Eric Murzeau

LE CLUB DE L'OCTOPUS CELLOIS A FÊTÉ

SES 10 ANS le 13 septembre dans la salle des fêtes de Verrines, réunissant une cinquantaine d'adhérents et anciens membres.

Il compte à ce jour 53 adhérents : en plongée sous-marine, plongée libre (apnée) et nage avec palmes.

14 brevets ont été délivrés cette année du niveau 1 au Nitrox Confirmé. Une nouvelle encadrante a été formée également.

Environ 500 plongées individuelles ont été réalisées pendant la saison 2024 2025.

Le club prône avant tout la convivialité.

De nombreuses sorties ont été organisées à la fois pour la formation et le plaisir : plongées et apnées en verticalité dans la carrière de St Lin (avec le Comité départemental) et dans la fosse de Civaux, traditionnelle plongée/barbecue en juillet, séjour de plongée à Socoa (Pays Basque) à l'ascension, sorties à Oléron et enfin un séjour d'une semaine à La Londe les Maures au début des vacances de Toussaint avec pour la première fois plongeurs bouteille et apnéistes !

Des nageurs ont également participé à la désormais traditionnelle "Descente de la Sèvre" organisée à Niort.

Pour tout renseignement :
www.octopus79.wixsite.com

Contact : octopus.cellois@gmail.com



les 3 photos
ont été prises dans
le Parc National Port Cros.

Atelier de reliure d'art

TOUS LES MERCREDIS, DE SEPTEMBRE À JUIN DE 14H À 18H, l'atelier réunit des passionnés de livres à l'Abbaye Royale de Celles sur Belle pour redonner une seconde vie aux ouvrages.

Ouvert au public lors des journées du patrimoine, l'atelier attire de nombreux visiteurs .

Si vous souhaitez restaurer vos livres, venez découvrir l'atelier. Une modeste participation aux frais sera demandée pour le matériel et les fournitures.

Contact :

Atelier de reliure d'art
à l'Abbaye Royale
de Celles-sur-Belle.

Présidente :
Françoise MICHENEAU
fr.micheneau@orange.fr



L'Outil en Main :

TRANSMETTRE LES SAVOIR-FAIRE AUX JEUNES

En effet, savez-vous qu'il existe à Celles-sur-Belle un lieu où des artisans retraités font partager à des enfants leur savoir ? C'est en face de l'abbaye au 9 et 11 rue des Halles.

Certains anciens artisans ouvriers avaient entendu parler de L'Outil en Main et se sont dit « Pourquoi pas chez nous ? ». Et l'association fut créée, la Mairie mettant les locaux à sa disposition où 8 ateliers ont été installés : maçonnerie, taille de pierre, menuiserie, mosaïque, électricité, couture et dérivés, mécanique auto, métallerie. Ils sont ouverts à des enfants de 9 à 14 ans, tous les samedis matin, hors vacances scolaires pendant un cycle de 2 ans à 3 ans encadrés par des gens de métiers bénévoles et passionnés.

« En tant que président de cette association, je précise qu'il ne s'agit pas d'une école, mais seulement d'une « Envie de transmettre » afin que le savoir ne se perde pas et de donner le goût aux enfants du travail bien fait, de leur montrer également qu'ils peuvent créer quelque chose de beau avec leurs mains avec seulement quelques outils et de la volonté ». Alors, Cellois et Celloises « N'hésitez pas à pousser cette porte car elle est toujours ouverte pour découvrir les ateliers de L'Outil en Main, vous serez très cordialement reçus ».

Contact :

L'OUTIL EN MAIN
Initiation des enfants de 9 à 14 ans
aux métiers manuels
et du patrimoine

Président : Christian MONNERON
9 et 11 rue des Halles
79370 CELLES-SUR-BELLE
06 81 73 79 53
christian.monneron@orange.fr





Mémento :

Trier, recycler, préserver notre environnement

Accès au centre de valorisation de Celles-sur-Belle

Communauté de communes
Mellois en Poitou nous informe...

Pourquoi la carte d'accès au centre de valorisation de Celles-sur-Belle ?

Depuis le 2 mars 2026, le centre de valorisation de Celles-sur-Belle est équipé d'un contrôle d'accès par carte.

Au-delà de l'organisation pratique, cette évolution répond surtout à un enjeu essentiel : mieux connaître et mesurer l'activité réelle du site.

Mieux comprendre pour mieux agir

Contrairement à d'autres communauté de communes voisines où l'accès aux déchèteries est déjà payant, l'accès reste gratuit pour les habitants de Mellois en Poitou.

Cette gratuité attire parfois des usagers extérieurs, ou des professionnels, ce qui augmente artificiellement les tonnages et complique le travail des agents.

La carte permet donc :

- > d'obtenir des statistiques fiables sur la fréquentation réelle,
- > de distinguer les apports des habitants du territoire de MEP de ceux venant de l'extérieur,
- > de faciliter le travail des agents,
- > de garantir une gestion plus juste et plus durable du service.
- > Un outil pour protéger le service public local

Grâce à une meilleure connaissance des volumes réellement produits par les habitants, la Communauté de communes peut :

- > éviter que les coûts liés aux apports extérieurs ne pèsent sur les habitants,
- > ajuster les moyens et les équipements si nécessaire,
- > renforcer les actions de réduction des déchets.
- > une carte gratuite et simple à obtenir

La carte est gratuite et disponible sur demande :

- > via le portail : melloisenpoitou.ecocito.com/Usager
- > sur le site de la Communauté de communes : www.melloisenpoitou.fr
- > par téléphone : 05 49 27 56 79

En attendant sa réception, un justificatif de domicile suffit pour accéder au centre.

Besoin d'informations complémentaires
05 49 27 56 79
preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr
www.melloisenpoitou.fr

La communauté de communes Mellois en Poitou gère la collecte et le traitement des déchets de notre territoire.

Que deviennent les déchets de nos bacs de collecte ?

Poubelle noire :

Le syndicat de collecte départemental de Champdeniers (Le SMITED) traite nos ordures ménagères. (7 500 t en 2024).

Après séchage et extraction des métaux, une partie devient du CSR (combustible industriel).

Les déchets non recyclables restants (environ 30%) sont enfouis et soumis à une taxe (TGAP : 70 €/t en 2025).

Poubelle jaune :

La nouvelle usine inter-régionale de Loublande (UNITRI) reçoit les emballages recyclables qui ne sont pas taxés.

- > Les emballages doivent être en vrac : les sacs opaques sont refusés et donc taxés et transportés inutilement.
- > Les cartons marron d'emballage ne peuvent pas être valorisés et prennent beaucoup de place dans nos bacs jaunes.

Privilégier les bornes de collecte de couleur orange ou bien la déchèterie pour les cartons.

Pourquoi mieux trier ?

- > Le volume d'ordures ménagères a baissé de 200 tonnes entre 2024 et 2025, preuve des efforts des habitants.
- > Mieux trier = moins de déchets enfouis = moins de taxes.
- > Les matériaux recyclables (carton, verre, papier, métaux...) bien triés sont revendus et peuvent représenter jusqu'à 300€ d'économies par tonne pour la collectivité.

Les bons gestes pour réduire nos déchets

- > **Composteurs gratuits** disponibles sur demande.
- > **Collecte des déchets alimentaires** en zone urbaine : deux points à Celles (rue du Puits Gachet et parking des Halles).
- > **Broyer et composter** les végétaux chez soi : cela évite des coûts importants (les tontes déposées en déchèterie ont coûté **50 000 €** à la collectivité **en 2024**).

Un enjeu collectif

Réduire nos déchets et mieux trier, c'est avant tout **protéger notre environnement** : moins d'enfouissement, moins de pollution, plus de matières recyclées et réutilisées. Chaque geste compte pour préserver nos ressources naturelles et limiter notre impact sur la planète.

Et bien sûr, en parallèle, moins de déchets dans nos poubelles signifie aussi **moins de charges pour la collectivité**, dans un contexte où les coûts du traitement ne cessent d'augmenter.

Trier mieux, jeter moins :
un bénéfice pour l'environnement...
et pour tous.

les dates à retenir !



samedi
06 juin
Gala de roller
50 ans du HBCC
Tournoi palets Social Club
Marche gourmande
de l'ACCA de Verrines
(départ mairie de Verrines)

dimanche
07 juin
Marche solidaire
TCA 79

vendredi
12 juin
Loto
HBCC

samedi
13 juin
Handball
Finale
coupe 79

dimanche
14 juin
Moules au pineau
par l'asso St-Médard
en Deux-Sèvres

vendredi
19 juin
Spectacle écoles
Montigné-Verrines (APE)
(salle des fêtes de Celles)
Spectacle école Celles (APE)
(complexe sportif)

samedi
20 juin
Fête de
la musique
Gala twirling

dimanche
05 juillet
Vide greniers
de l'ESCV
(parc abbaye)

samedi
27 juin
Gala
Dojo Sud 79

samedi
11 juillet
Thé dansant
(salle des fêtes
de Celles)

lundi
13 juillet
Feu d'artifice
(thème : le bal populaire
de 1930 à nos jours)

vendredi
31 juillet
Don
du sang

mardi
14 juillet
Repas
du 14 juillet
(pré de la Belle
à Montigné)

samedi
08 août
Moto cross
nocturne



UNE BELLE ÉVOLUTION ENSEMBLE : UNE VOIX CONSTRUCTIVE AU SERVICE DE CELLES-SUR-BELLE

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, un nouveau conseil s'est installé et une nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions. Notre liste « **Une Belle évolution ensemble** », qui a recueilli 48,72 % des voix, est désormais représentée par sept conseillers municipaux : Sylvie Brunet, Alain Dolbeau, Maïté Cromer, Frédéric Berthonneau, Caroline Turpault, Philippe Charamon et Virginie Ferron.

Bien que minoritaires, nous restons pleinement engagés au service de tous les Cellois. Notre rôle sera d'apporter un regard complémentaire, des idées nouvelles et une vigilance constructive, dans un esprit d'ouverture et de dialogue. Nous croyons profondément que la diversité des points de vue renforce la qualité des décisions prises pour notre commune.

Nous nous réjouissons de voir aboutir plusieurs projets initiés lors du précédent mandat, notamment les ateliers techniques ou encore l'agrandissement du lotissement des Poètes. Leur réalisation contribuera au dynamisme et à l'attractivité de Celles-sur-Belle.

Nos élus participeront activement aux comités consultatifs, où ils mettront leurs compétences et leur expérience au service de l'intérêt général. Notre ambition demeure inchangée : accompagner l'évolution de notre commune de manière harmonieuse, durable et collective.

Pour échanger avec nous, partager vos idées ou poser vos questions, vous pouvez nous contacter :


✉ : unebelleevolutionensemble@gmail.com

📱 : [une.belle.evolution.ensemble](https://www.facebook.com/une.belle.evolution.ensemble)

Nos mairies

Mairie principale de Celles-sur-Belle

1 avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 17
accueil@villecellessurbelle.fr
www.ville-celles-sur-belle.com

 Commairie

Ouverture au public

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mardi : de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



Tenez-vous informé en "temps réel" avec notre application CityAll

Mairies déléguées

Les maires délégués vous reçoivent sur rendez-vous.
Prise de rendez-vous en contactant la mairie de Celles

Montigné

2 rue de l'église Saint-Martin - 79370 Celles-sur-Belle
mairiementigne@villecellessurbelle.fr

Verrines-sous-Celles

2 rue de la Cure - 79370 Celles-sur-Belle
mairieverrines@villecellessurbelle.fr

Saint-Médard

3 place du Platane - 79370 Celles-sur-Belle
mairiestmedard@villecellessurbelle.fr

Services

Service Technique Municipal


2 impasse de l'usine
79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 09 65 11 08 80
ctmsecretariat@villecellessurbelle.fr


Résidence "Les Chanterelles"

EHPAD de Celles-sur-Belle
7 rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 39
accueil@ehpadchanterelles.fr

Abbaye Royale Celles-sur-Belle

12 rue des Halles 79370 Celles-sur-Belle
Tel. Accueil : 05 49 32 92 28
Tel. Conservation du patrimoine :
05 49 33 43 85
infotourismecellessurbelle@orange.fr
www.abbaye-royale-celles.com
www.musee-motos-cellessurbelle.fr

 abbayeroyalecellessurbelle

 abbayecellessurbelle

Possibilité de visite guidée pour les groupes à partir de 12 personnes sur réservation.

Jours et horaires d'ouverture sur le site internet de l'Abbaye Royale.

Espace Les Trois Arches Médiathèque

12 Avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 16 18 79 29
mediatheque@villecellessurbelle.fr

Ouverture au public :

Mardi : de 15h à 19h

Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Vendredi : de 15h à 18h

Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Ludothèque "Malle de jeux"

12 Avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 16 18 79 32
ludotheque.celles@melloisenpoitou.fr

Ouverture au public :

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi : de 10h à 12h

Vendredi : de 15h30 à 18h

Samedi : de 9h30 à 12h

Communauté de communes Mellois en Poitou

Siège administratif : Les Arcades
2 place de Strasbourg 79500 Melle
Tel. : 05 49 29 02 90
accueil@melloisenpoitou.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

France Services

1 avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 08 18 87
franceservices.cellessurbelle@melloisenpoitou.fr

Ouverture au public :

Lundi : de 13h30 à 17h30

Mardi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h

Jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 13h30 à 17h

Sur rendez-vous

